

Le préfet sur le départ ?

LA TRADITIONNELLE valse des préfets agite les cénacles essoniens. Des rumeurs évoquent une éventuelle mutation de Denis Prieur, le représentant de l'Etat dans le département. En poste à Evry depuis janvier 2000, il arrive au terme du délai tacite qui veut qu'un préfet change d'affectation. Ces mutations, qui sont décidées en Conseil des ministres, font toujours l'objet de moult supputations politiques. Cette fois, certains sont persuadés que le changement de tête sera annoncé mercredi prochain. « Il n'y a aucun bruit à ce sujet dans l'entourage du préfet », s'esclaffe-t-on, dans les services de Denis Prieur. Pourtant, des observateurs avancent même le nom de son successeur potentiel : Paul Masseron, actuel préfet du Haut-Rhin et... donné comme un proche de la chiraquie. L'homme a longtemps servi la préfecture de Paris et a fait un passage en Corrèze. Y aurait-il une filière rhénane ? Denis Prieur est passé par la préfecture du Haut-Rhin avant d'aboutir en Essonne.

La lutte contre le bruit et la pollution au menu

LE CONSEIL GÉNÉRAL tient, aujourd'hui et demain, sa séance publique. Revue de détails des dossiers les plus importants qui seront débattus.

■ **Subvention pour les filtres à particules sur les bus.** Dans le cadre de l'agenda 21, le conseil général va financer les filtres à particules pour les bus du département. Ces équipements divisent par dix les émissions de particules, et permettent une réduction des émissions d'hydrocarbures et de monoxyde de carbone. La subvention sera de 6 600 €, ce qui équivaut au prix du dispositif pour les véhicules acquis à partir du 1^{er} janvier 2001.

■ **Protection phonique le long des voies ferrées.** Le conseil général va proposer une déli-

bération pour financer des murs antibruit le long des voies de chemin de fer, à l'instar des murs installés au bord des autoroutes. Les communes ou les communautés d'agglomération devront également participer au budget. Les premières villes concernées sont Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart. Les travaux interviendront 18 à 21 mois après les études. Coût pour le département : 45 200 € pour les études et 1 450 000 € pour les travaux. Les autres communes à venir sont Athis-Mons et Juvisy, Etampes et Yerres.

■ **Réhabilitation des canaux de Chamarande.** Dans le cadre des travaux de valorisation du domaine départemental de Chamarande, le conseil général va investir 200 000 € pour réhabiliter les canaux. L'étude du réseau hydrologique

du parc, menée en 2002, a montré un envasement important en amont du plan d'eau. De plus, le dernier curage des plans d'eau remonte à 1991.

■ **Appel à projets autour de la Libération.** L'année 2005 marque le 60^e anniversaire de la Libération. A cette occasion, le conseil général a décidé de soutenir différentes manifestations en lançant un appel à projets. 20 000 € vont être versés aux fédérations et associations locales d'anciens combattants et victimes de guerre, 40 000 € seront réservés à l'aide au fonctionnement des associations et 3 200 € pour l'acquisition de drapeaux. Les projets doivent être transmis au service des relations avec les associations avant le 15 décembre 2004.